J'ai toujours été d'accord avec lui du temps qu'il était libéral et j'ai toujours été en désaccord avec lui lorsqu'il siégeait à titre d'indépendant. Il fut libéral en cette Chambre beaucoup plus longtemps qu'il ne fut indépendant.

Je me joins naturellement à tous mes collègues pour souhaiter au sénateur Everett et à son épouse, Pat, de la santé et du bonheur au cours de leur retraite. Je peux comprendre que le sénateur Everett ait le goût, dans les années qui viennent, de passer plus de temps avec sa famille et ses petits-enfants. Mes meilleurs voeux et ceux de mes collègues l'accompagnent.

AFFAIRES COURANTES

COMPTES DU GREFFIER—RAPPORT ANNUEL DÉPÔT DE DOCUMENTS

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur d'annoncer que le greffier du Sénat a déposé les documents suivants: l'état de ses recettes et dépenses pour l'exercice 1992-1993, conformément à l'article 134 du Règlement, et le Rapport annuel sur l'administration du Sénat du Canada pour l'exercice 1992-1993.

[Français]

LE COMITÉ DE SÉLECTION

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Jacques Hébert, président du comité de sélection, présente le rapport suivant:

Le jeudi 20 janvier 1994

Le comité de sélection a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément à l'article 86(1)a) du Règlement du Sénat, votre comité désigne l'honorable sénateur Ottenheimer comme président pro tempore,

Respectueusement soumis,

Le président, JACQUES HÉBERT

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

Le sénateur Hébert: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 59(1)g) du Règlement, je propose que le rapport soit adopté dès maintenant.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, est-ce que la permission est accordée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le rapport est adopté.)

[Traduction]

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU DEUXIÈME RAPPORT

L'honorable Jacques Hébert: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité de sélection concernant la liste des sénateurs qu'il a désignés pour faire partie des comités permanents du Sénat.

Je demande que le rapport soit imprimé en annexe aux Procès-verbaux du Sénat.

(Le texte du rapport figure en annexe aux Procès-verbaux du Sénat.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

Le sénateur Hébert: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 59(1)g) du Règlement, je propose que nous adoptions le rapport maintenant.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, donnez-vous cette permission?

Des voix: D'accord.

[Français]

(1440)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat, le sénateur Hébert propose, appuyé par le sénateur Gigantès, que ce rapport soit adopté maintenant. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

L'honorable Marcel Prud'homme: Honorables sénateurs, je voudrais établir ma position de façon très claire, dès aujourd'hui.

À l'ouverture du Parlement, il y a eu une motion où il a été proposé un comité de sélection et que cinq sénateurs libéraux ainsi que quatre sénateurs conservateurs siègent sur le comité de sélection. Malgré l'assistance très distinguée de ce jour-là, j'avais l'intention presque de me lever et de m'objecter mais j'ai voulu être raisonnable. Je croyais que cela n'était pas l'occasion de faire un débat devant Son Excellence le Gouverneur général, le très honorable premier ministre du Canada ainsi que les autres invités.

La motion a été amendée hier. Il y a eu maintenant ce qui reflète la majorité, comme l'avait souhaité en 1984 le sénateur MacEachen et en 1988, cela reflète ce qui se passe au Sénat dans le moment, une majorité conservatrice. Hier, je voulais encore participer au débat mais pour ne pas jeter sur le Sénat une mauvaise ombre dès le début, j'ai préféré — d'ailleurs à la demande de certains amis sénateurs — ne pas participer au débat. Vous avez remarqué que vous avez appelé hier le vote «oui-non». Les «oui» et les «non» étaient assez égaux et vous avez décidé que la motion du «oui» l'emportait. Il n'y a pas eu de vote. Je n'ai pas demandé de vote, j'ai voulu me soumettre bien honnêtement à mes collègues et amis qui m'en avaient fait la demande.